

Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace

LETTRE D'INFORMATION N° 52 – FÉVRIER 2018

LE MOT DU PRÉSIDENT

Bien chers membres et sympathisants,

Notre président, Guy Bronner, a souhaité se retirer de la direction de notre Société après 30 ans de bons et loyaux services. M'étant porté candidat à sa succession, j'ai été élu par le Conseil d'administration en date du 8 novembre 2017. Je prends ainsi la suite de tout un aréopage d'administrateurs, érudits et savants qui ont conduit les destinées de notre Société multiséculaire et dont j'espère pouvoir prolonger l'œuvre comme il se doit.

Dans ma déclaration de candidature, j'avais d'ailleurs fait état du bilan accompli et esquissé des pistes pour des actions futures. Il était prévu de vous faire part de ce texte programmatique dans cette première lettre d'information

de l'année. Mais hélas, l'actualité en a décidé autrement. La destruction de vestiges romans de premier plan à Rosheim au mois de décembre a nécessité une réaction vigoureuse et argumentée de la part de notre Bureau et transmise à la presse. Je vous sou mets également ce long courrier en guise d'éditorial. Sur le terrain, il n'y a malheureusement plus grand chose à sauver. Mais il me semble important d'exposer une situation emblématique du conflit permanent entre préservation / valorisation de notre patrimoine architectural et la conduite des affaires de nos cités.

Pour conclure sur une note plus positive, j'ai à cœur de vous transmettre mes vœux de bonne année, avec l'espoir que 2018 vous soit favorable à tous.

Jean-Jacques SCHWIEN

À ROSHEIM : UN VRAI RATÉ DU PATRIMOINE

Jean-Jacques SCHWIEN, Président de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace
Guy BRONNER, Président d'honneur de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace
Georges BISCHOFF, Professeur émérite d'histoire du Moyen Âge à l'Université de Strasbourg



Le Meyerhof, vu depuis la rue du Général-de-Gaulle, avant les démolitions (photo Google Street)

À Rosheim, depuis quelques jours, les pelleteuses s'affairent sur un chantier tout proche de l'église Saints-Pierre-et-Paul, au lieu-dit Meyerhof: elles font place nette pour la construction d'un nouveau complexe

privatif, réduisant à néant un ensemble de bâtiments du XII^e siècle, précieux témoignages de la présence de l'abbaye du mont Sainte-Odile dans cette ville.



Le Meyerhof, vu depuis la rue du Général-de-Gaulle, après les démolitions (photo SCMHA)

Une ville médiévale fondée par les Hohenstaufen

Cette opération immobilière se traduit en réalité par la disparition d'un pan majeur du patrimoine médiéval de la ville. Rappelons que cette cité, outre son appartenance à la Décapole, est surtout célèbre pour sa fondation par la famille impériale des Hohenstaufen au XII^e siècle ; par ailleurs, outre le joyau de Saints-Pierre-et-Paul, elle conserve encore la tour d'une autre église romane (Saint-Étienne) et une vingtaine de maisons, remontant peu ou prou à cette période, ce qui en fait, avec sa voisine Obernai, la ville médiévale la mieux dotée en vestiges très anciens.

Dans ce contexte, le Meyerhof avait une place à part. Il est situé à 10 m de l'église, au centre de la vieille ville et de sa première enceinte, la *Mittelstadt*, dont il représente 1/10^e à lui tout seul de l'espace urbanisé. Considéré par certains comme le lieu d'un palais construit par l'empereur Frédéric Barberousse lui-même, il était de façon certaine une « cour », ou ensemble administratif avec habitat et bâtiments de service appartenant sans doute, dès le XIII^e siècle, à l'abbaye du Mont Sainte-Odile. Cette cour, un peu à la façon d'une communauté de communes actuelle, était à la fois centre politique et de gestion dans ce secteur pour l'abbaye, avec des droits très importants, y ménageant un territoire à part dans la ville. L'abbesse, par exemple, y rendait la justice, la ville ne pouvait pas y prélever d'impôts et l'enclos pouvait servir d'asile, comme les cimetières de même époque, protégeant les gens qui s'y réfugiaient de toute poursuite par une autre juridiction.

Le plus grand ensemble civil roman d'Alsace entièrement détruit

De cette période primitive, il restait un ensemble de bâtiments, disposés en équerre le long de la rue principale et

de la place devant l'église Saints-Pierre-et-Paul, dont certains bien préservés (face à l'église) et d'autres intégrés dans des modifications d'époque moderne (côté rue). En l'absence d'étude sérieuse de ces bâtiments, aux murs en grande partie cachés sous un enduit, il n'est pas facile de déterminer le détail des constructions, mais les éléments apparents — types d'appareil, fenêtres, chaînages en pierre et portes ou porches — permettaient d'y cerner deux potentielles tours d'habitation et deux autres édifices, tous romans. L'ampleur même de ces vestiges en faisait sans aucun doute le plus grand ensemble civil roman connu dans notre région.

Cet ensemble n'était pas protégé directement au titre des Monuments historiques, mais se situait dans le périmètre de l'église Saints-Pierre-et-Paul, classée depuis 1840, et nécessitait à ce titre l'aval de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP, autrefois appelée Agence des Bâtiments de France), rattachée à la Direction régionale des affaires culturelles, pour toute modification des aspects et des structures. L'espace relève également de la loi sur l'archéologie et a fait à ce titre l'objet d'un diagnostic dans la partie cour en 2015.

En quelques jours, les pelleteuses ont tout détruit, hormis une partie de la façade côté église, mais cette façade elle-même a été très abîmée par les vibrations liées à la démolition. L'un des porches romans donnant sur la rue principale a, quant à lui, été démonté pour, en principe, être reconstitué dans le cadre de ce projet immobilier.

Si la conservation de tous les édifices anciens ne peut bien sûr pas être envisagée (monuments sans intérêt architectural intrinsèque, dégradations trop importantes

pour une réhabilitation...), il est important par contre qu'ils puissent faire l'objet d'études documentaires adaptées.

Une destruction incompréhensible

Mais la destruction du *Meyerhof* est totalement incompréhensible. D'abord en raison de l'importance matérielle des vestiges en place, c'est-à-dire, comme il a été dit, le plus bel ensemble civil roman de la région. Par ailleurs, ces grands bâtiments avaient certes perdu une partie de leur toiture et planchers, mais ils étaient en assez bon état pour être sans conteste réaménagés dans le cadre d'une nouvelle construction qui se serait développée sur le reste de la grande parcelle qui formait sa cour et ses jardins. Enfin, le contexte patrimonial est majeur : au voisinage immédiat de l'église Saints-Pierre-et-Paul, nous sommes dans le saint des saints des espaces qui sont protégés au titre des monuments historiques et avec un ensemble d'édifices qui est rigoureusement contemporain de cette église. En termes de droit et de pratique des Monuments historiques, cet immeuble n'aurait jamais dû être détruit, mais au contraire valorisé pour lui-même, tout en reconstituant l'écrin originel de l'ensemble roman culturel et civil. Et même, une fois la décision de démolition prise, on ne comprend pas non plus comment et pourquoi il n'a pas été envisagé d'en faire en amont une étude archéologique des élévations et sous-sols préservés, puis un suivi des démolitions elles-mêmes. Le minimum serait maintenant un suivi archéologique des terrassements à venir.

L'économie du tourisme également atteinte

Mais ce n'est pas que le patrimoine qui est perdant. C'est aussi toute l'économie qui se développe aujourd'hui autour du tourisme, à Rosheim et ailleurs. On imagine aisément quelle carte aurait pu être, pour la ville, la valorisation de ce grand ensemble civil roman adossé à cette remarquable église qu'est Saints-Pierre-et-Paul. Il faut aller à Cluny en Bourgogne, à Metz en Lorraine, à Ratisbonne ou à Trèves en Allemagne pour rencontrer des entités similaires. Comment pourra-t-on défendre une offre touristique large dès lors que l'on n'aura plus qu'une église isolée de son contexte ? On a déjà, depuis un certain nombre d'années, un parvis en pierre blanche devant une église en grès jaune et rose qui ne fait pas honneur à l'édifice ; on aura maintenant un ensemble bâti qui va jurer avec ce monument insigne.

Patrimoine versus décor de théâtre ?

La façade romane côté église, partie la plus visible des vestiges, sera certes préservée et sans aucun doute valorisée, y compris par un éclairage nocturne bien ciblé. On va donc mettre en œuvre ce que les architectes du patrimoine appellent du « façadisme », une pratique qui consiste à intégrer dans un bâtiment entièrement neuf des pans de murs anciens. Dans notre région, on peut citer l'exemple déjà ancien du poêle de la corporation de l'Ancre à

Strasbourg (quai des Bateliers), dont la façade d'époque classique est comme collée au nouveau bâtiment. On peut évoquer aussi le Palais de Justice (Quai Finkmatt), construit vers 1900, protégé au titre des Monuments historiques en 1992 et récemment quasiment vidé de sa substance interne, au moment même où l'on fête l'entrée de la *Neustadt* au patrimoine de l'Unesco. Et on espère que notre façade romane ne connaîtra pas le sort d'un bout de l'enceinte médiévale d'Ingwiller, qui s'étend tristement entre un nouveau bâtiment et son ancien quartier, sans même une once de mise en valeur. Dans tous ces cas, les traces du passé, réduites à leur face visible, servent uniquement de faire-valoir, telle une sorte de décor de théâtre des ombres d'un patrimoine pour touristes pressés.



Le *Meyerhof*, détail des vestiges romans de la façade côté église (photo SCMHA)

Qui est responsable ?

Qui est responsable ? Le promoteur fait son métier et on ne lui en voudra pas. Son architecte, en revanche, aurait dû être sensible à l'environnement du projet qu'il a dessiné. Mais ce sont avant tout les collectivités publiques qui doivent ici avoir baissé les bras. La Ville de Rosheim n'est certes pas le promoteur de l'opération, mais elle a été propriétaire d'une partie de l'édifice, vendu il y a quelques semaines seulement à l'opérateur ; elle a également signé le permis de démolir. Les services de l'État, quant à eux, ont autorisé l'opération, avec des réserves certes, mais qui sont bien en-deçà de ce qui aurait été légitime et nécessaire. On sait bien que ces services doivent faire face à de multiples

difficultés, comme la surcharge des dossiers pour un personnel en nombre trop réduit ; il s'y ajoute sans doute les changements d'organisation liés à la récente fusion des Régions, qui n'ont pas encore atteint leur point d'équilibre. Notre Société le sait bien, qui a signalé à plusieurs reprises par écrit des dysfonctionnements dans le cadre de la préservation du patrimoine, le dernier en date étant le dossier du château de Nambenheim, dont nous avons demandé l'inscription au titre des Monuments historiques à M. le Préfet, sans même avoir eu en retour un accusé de réception.

Patrimoine versus pression foncière ?

Le plus grave semble bien être un changement de paradigme : le patrimoine a désormais moins d'importance que la pression foncière et économique. Un article récent dans la presse nationale vient de signaler un projet de modification des attributions de l'Architecte des Bâtiments de France (voir *infra*), qui réduirait encore un peu plus ses

moyens face à ses interlocuteurs. Ce qui nous paraît donc en cause, c'est toute la chaîne opératoire des dossiers d'urbanisme qui conduit trop souvent à entraîner la destruction des éléments du patrimoine historique sans étude spécifique et sans considération pour l'intérêt général des habitants du lieu. Tout comme dans le domaine de l'environnement où les services publics baissent les bras face aux lobbies industriels, tout comme dans celui de la santé où l'État abandonne ses prérogatives à des agences soumises aux lois du marché, les services municipaux et patrimoniaux cèdent trop souvent face à la pression foncière et à celle des entreprises du BTP. Aux ressources naturelles que l'on épuise à force de sur-exploitation, à la santé des habitants que l'on fragilise avec des instances de contrôle dévoyées, s'ajoute la lente, le plus souvent silencieuse mais bien réelle disparition de monuments et vestiges qui forment notre histoire. À l'image du malheureux bout de mur qui subsiste face à Saints-Pierre-et-Paul, on se cache derrière un « façadisme » sans âme, parce que vidé de sa substance.

« LES MAIRES VONT POUVOIR RASER GRATIS »

par Daniel GAYMARD

Sous ce titre humoristique et provocateur, l'hebdomadaire le *Canard Enchaîné* du 22 novembre 2017 évoque le projet de loi sur l'intervention des Architectes des Bâtiments de France (ABF) dans l'instruction des permis de construire et de démolir concernant les immeubles situés en abord de Monuments historiques, dans les Secteurs sauvegardés et dans les Zones de protections du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP).

Selon ce journal, généralement bien informé, il semble que, sur la demande expresse du Président Emmanuel Macron, un article supplémentaire a été inséré dans l'avant-projet de la loi sur le logement, qui doit être présenté dans les prochaines semaines au Conseil des Ministres, supprimant dans de nombreux cas l'avis conforme de l'ABF. À l'heure actuelle, l'avis conforme de l'ABF, qui est l'homme de terrain de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP), est requis pour toute construction nouvelle ou travaux de modifications aux abords des Monuments historiques et dans les secteurs protégés. Selon ce nouvel article, l'on ne serait plus tenu de cet avis lorsqu'il s'agit d'immeubles considérés comme « insalubres ou en péril », ce qui est par définition le cas de nombreux bâtiments anciens.

Cette réduction du pouvoir des ABF devrait renforcer celui des maires dans leur circonscription, ce qui est une concession politique de la part du gouvernement.

Dans une conférence du 17 novembre 2017, Françoise Nyssen, ministre de la Culture, évoquant la stratégie du

gouvernement dans le domaine du patrimoine, indique que les ABF devraient à l'avenir être davantage sollicités en amont pour apporter des conseils et moins apparaître comme des gendarmes omnipotents, délivrant ou refusant des autorisations en toute subjectivité.

L'élaboration en cours du projet de loi sur le logement laisse donc entrevoir la suppression, à terme, de l'avis conforme de l'ABF. Nous ignorons jusqu'à présent suivant quelle procédure administrative s'effectueraient les relations avec les maîtres d'ouvrage publics ou privés des projets concernés. Toujours est-il que ce point sera prochainement examiné entre autres lors de la conférence de consensus avec des professionnels et des parlementaires, initiée en décembre dernier par le président du Sénat, Gérard Larcher, visant l'élaboration du projet de loi sur le logement. Celui-ci devrait être présenté en Conseil des Ministres en mars 2018.

Résumons la situation actuelle :

- les avis des ABF sont émis en moyenne en 30 jours ;
- les ABF émettent des réserves sur 0,1 % des projets ; les avis défavorables conduisent à les modifier afin de mieux les intégrer dans leur environnement et sont en général acceptés après discussion ;
- Les avis des ABF empêchent statistiquement moins de 0,01 % des projets ; les recours à l'encontre des avis des ABF sont néanmoins

possibles à la fois par le demandeur et les maires. Ces refus de permis de construire ou de démolir et leur avis peuvent être contestés devant une commission spéciale présidée par le préfet de Région.

La future loi fixe comme objectif de jeter les bases d'une organisation administrative du patrimoine clarifiée et plus efficiente, mais nous semble malheureusement ouvrir la porte à des dérives. Celles-ci ne vont pas dans le sens d'une protection au jour le jour de ce qui fait la spécificité et l'intérêt du patrimoine bâti ancien jusque dans ses expressions les plus modestes. L'impact du projet de loi voit émerger une menace réelle pour les immeubles en mauvais

état les moins protégés, ou pire leur disparition pure et simple, d'où le titre de l'article du *Canard Enchaîné* qui résume bien une partie de la problématique.

Les avis des ABF, on ne le souligne pas assez souvent, ont contribué à une meilleure intégration des nouvelles constructions dans l'environnement, ainsi que le maintien des « vieilleseries ». Et si cela ne fut pas toujours parfait en raison de facteurs essentiellement humains, de pressions politiques ou économiques, ces contrôles ont permis de sauvegarder l'harmonie de bien des paysages urbains et ruraux en France, harmonie appréciée des touristes et que de nombreux étrangers nous envient.

LA CHAISE D'ACCOUCHEMENT DU « CONSERVATOIRE DE LA SANTÉ »

par Malou SCHNEIDER



Chaise d'accouchement (milieu du XIX^e siècle), Conservatoire de la Santé, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (photo J.-M. Holderbach)

Munie de deux accoudoirs se prolongeant par des poignées, cette chaise en bois est plus précisément un fauteuil, conçu pour un usage tout-à-fait particulier : accueillir les parturientes (femmes en train d'accoucher). Le siège obstétrical est connu depuis l'Antiquité : attesté en Égypte vers 2500 av. J.-C., il a été largement répandu dans le monde gréco-romain, puis dans l'Europe médiévale. Au XVIII^e siècle, les Françaises adoptent cependant peu à peu la position allongée lors de l'accouchement, tandis que « la Lorraine, l'Alsace et tous les pays germaniques restent fidèles [à la chaise

d'accouchement] aux XVIII^e et XIX^e siècles » [GÉLIS (Jacques), dir. — *Entrer dans la vie : naissances et enfances dans la France traditionnelle*. Paris : Gallimard, Julliard, 1978. 245 p. : ill. (Collection Archives ; 72)].

En Alsace, lorsqu'une femme était sur le point d'accoucher, on allait chercher la sage-femme du village. Celle-ci faisait porter jusque chez la parturiente cette chaise, meuble qui était entreposé à son domicile, mais appartenait à la communauté villageoise. Les différentes parties de ce siège étant assemblées par des charnières ou des crochets, il était aisé de les replier pour faciliter le transport. La femme en couches s'asseyait sur le siège déployé, dont les poignées verticales lui permettaient de se cramponner durant les contractions, et qui disposait d'une assise découpée en fer à cheval. Cette forme permettait à la sage-femme, assise sur un tabouret bas, de pratiquer les gestes nécessaires sur la femme en couches et de saisir l'enfant, dont la descente était facilitée par la loi de la gravité.

Aujourd'hui, le fait d'accoucher en position assise revient en faveur, en particulier en Allemagne. Par ailleurs, quelques anciennes chaises d'accouchement sont conservées dans certains musées d'Alsace et visibles par le public (à Bouxwiller, à Marmoutier et au Musée Alsacien de Strasbourg).

Dans le « Conservatoire de la Santé » installé dans l'ancienne pharmacie historique des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, où sont réunis quantité d'instruments et d'appareils médicaux et chirurgicaux de tout genre et de toute taille, plusieurs meubles présentent l'évolution qui va des chaises d'accouchée populaires aux sièges d'obstétrique médicalisés.

Le Conservatoire de la Santé peut être visité par des groupes de moins de 19 personnes, sur rendez-vous auprès du Pr. Maurice Leize (06 80 30 71 67).

ENTRETIENS DU PATRIMOINE D'ALSACE

La *Lettre d'information* de la SCMHA poursuit ici la publication des « Entretiens du patrimoine d'Alsace ». Cette rubrique vise à faire connaître les acteurs du patrimoine œuvrant dans la région, qu'ils soient professionnels ou bénévoles impliqués dans des associations, qu'ils soient en charge de la gestion ou de la protection du patrimoine, chercheurs (historiens, historiens de l'art, archéologues, etc.), architectes, artisans, restaurateurs, etc. L'important est qu'ils soient passionnés et que leur action soit remarquable.

Rollins GUILD

De New York au Neudorf, un parcours d'archéologue et d'enseignant

Propos recueillis par Maxime WERLÉ



Photo : Michèle Oster

*D*e 1989 à 2000, Rollins Guild a enseigné l'archéologie médiévale à l'Université de Strasbourg. L'empreinte qu'il a laissée est considérable. Elle se mesure en particulier à la génération d'étudiants, devenus archéologues insérés dans le monde professionnel et acteurs du patrimoine, qu'il a accompagnés et/ou formés au cours de ces onze années¹. Enseignant disponible, il a toujours été soucieux d'aider ses étudiants dans leurs recherches et dans leurs apprentissages, et de les épauler dans leurs démarches auprès des acteurs institutionnels. Respectueux de leurs centres d'intérêt, il a également été attentif à les orienter vers des sujets de recherche ouverts sur le monde du travail. Si plusieurs de ses anciens étudiants continuent de se sentir attachés à lui, c'est certainement autant pour la qualité de ses enseignements que pour cette bienveillance indéfectible.

Qui, au-delà de l'enseignant, est vraiment Rollins Guild, l'homme à l'accent anglo-saxon et au petit nez retroussé ? Ces traits de sa personne sont les héritages de son histoire personnelle qui, de ses États-Unis natals, l'a mené à la fin des années 1960 au Laos bombardé par l'aviation américaine, puis en Provence, où il a abandonné un bout de son nez au soleil du Midi et à sa nouvelle passion, l'archéologie. C'est là, à Aix-en-Provence notamment, qu'il est devenu en quelques années un archéologue de terrain chevronné, spécialiste reconnu de l'archéologie religieuse du haut Moyen Âge et de l'époque romane. Après un détour par le Québec, où il a appris le métier d'enseignant, il est arrivé à Strasbourg et à Metz, avant de poursuivre et d'achever sa carrière à Saint-Denis, en banlieue parisienne. Rappelé par ses attaches alsaciennes, il vit aujourd'hui à Strasbourg, au Neudorf, dans un quartier qui est son nouveau village d'adoption.

La communauté scientifique nationale lui reconnaît un rôle de pionnier de l'archéologie du bâti en France pour son étude sur le baptistère d'Aix-en-Provence, et l'Alsace lui doit, outre ses enseignements universitaires, une fouille remarquable à Mulhouse et une étude d'archéologie monumentale magistrale à Ottmarsheim (dont la publication monographique est attendue prochainement). À la même époque, alors qu'il était installé à Metz en Lorraine, cet archéologue infatigable a étudié une maison romane et la crypte de l'abbatiale de Verdun. Chemin faisant, des années 1970 à aujourd'hui, Rollins Guild a croisé quelques-uns des grands noms de la discipline en France et a tissé des liens d'amitié avec nombre d'entre eux, de Gabrielle Démiens d'Archimbaud à Michaël Wyss, en passant par Paul-Albert Février, Michel Fixot, Christian Sapin ou encore François Héber-Suffrin, pour ne citer que quelques-uns. L'entretien qu'il nous a accordé a permis de revenir sur une existence et sur une personnalité hors du commun.

Rollins, raconte-nous d'où tu viens, et comment tu es arrivé en France.

Né aux États-Unis, à Cambridge (Massachusetts), en 1946, je porte le prénom de mon père, Rollins, avec le surnom « Jr ». Mon père, qui avait fait des études de mathématiques avant la guerre, a ensuite fait les Beaux-Arts à Harvard (c'était une tradition familiale de faire ses études à Harvard). Par la suite, nous avons vécu à Manhattan, New York City. Mes parents se sont séparés lorsque j'avais quatre ans. Avec ma mère et mes deux frères, nous sommes alors partis vivre à Long Island, dans la banlieue de New York, où

j'ai passé mon enfance. Mon père, lui, est devenu publicitaire à Manhattan. Il a fait des publicités commerciales pour la télévision, et même une pour Coca Cola. Moi, je ne le voyais qu'une ou deux fois par an. Quand j'ai eu quinze ans, il a quand même insisté pour me faire poursuivre ma scolarité dans une école préparatoire privée, dans la banlieue de New York, une école d'élite tenue par des quakers. Ensuite il a tenu à ce que j'aille à l'Université Harvard, comme lui, mais je n'ai pas voulu. Pendant quatre ans, jusqu'en 1968, étudiant en sciences économiques à l'Université de St. Lawrence, j'ai consacré

mes recherches à l'économiste américano-soviétique Wassily Leontief².

En 1968, la guerre du Viêt Nam [dans laquelle les États-Unis avaient commencé à intervenir massivement depuis 1965] s'est imposée à moi. À ce moment-là, il y avait très peu de gens qui s'opposaient à la guerre. Pour éviter de me retrouver dans des unités de combat, et pour sauver ma peau, des copains m'ont conseillé de m'engager comme volontaire : au lieu de deux ans, je ferai près de trois ans de service, et je devrai choisir une école militaire. Accepté dans une école de langues en Californie, j'aurais voulu apprendre le russe, ce qui n'a pas été possible ; j'ai alors appris le français. Après 6 mois, j'ai fait une demande pour entrer dans les services de renseignement, qui a été acceptée. Envoyé au Laos, à Vientiane, dans le service de renseignement d'un corps diplomatique, j'y suis resté presque deux ans. Il s'y jouait un conflit annexe de la guerre du Viêt Nam, et les États-Unis y pratiquaient des bombardements aériens intensifs et meurtriers. Ça m'a dégoûté. Je faisais tout pour sortir de la caserne, découvrir le pays et apprendre le laotien. À la fin de mon service militaire, je ne voulais plus retourner vivre aux États-Unis. La femme du lieutenant de la mission militaire française au Laos m'a parlé d'Aix-en-Provence comme d'une ville formidable pour faire ses études. C'est comme ça que je me suis retrouvé en France, à Aix, en 1971.

Et c'est à ce moment-là que tu t'es lancé dans les études d'archéologie ?

Au départ, je faisais plein de choses : j'étais étudiant aux Beaux-Arts, je suivais des cours d'histoire de l'art, j'apprenais le chinois et je pratiquais parallèlement la danse moderne, avec la chorégraphe Odile Duboc³. Et puis j'ai commencé à graviter autour des enseignants d'archéologie. À cette époque, l'Université d'Aix-en-Provence était devenue, sous l'impulsion de Georges Duby qui y avait enseigné [de 1951 à 1970], l'un des centres majeurs de la recherche historique médiévale. J'y ai rencontré Gabrielle Démians d'Archimbaud, Paul-Albert Février, Michel Fixot ou encore Yves Esquieu, qui y enseignaient tous⁴.

Petit à petit, l'archéologie a pris toute la place : à partir de 1974, j'ai commencé à participer intensivement aux fouilles dans la cathédrale d'Aix, puis à étudier, entre autres, le baptistère réputé antique. J'ai fini par consacrer ma thèse de doctorat au groupe épiscopal d'Aix [soutenue en 1981, publiée aux éditions du CNRS en 1987]. Sur le baptistère, j'ai fait des relevés des élévations, en appliquant des principes méthodologiques jusqu'alors plutôt réservés aux maçonneries antiques arasées. J'ai démontré que le baptistère n'était pas antique, mais qu'il datait du milieu du XI^e siècle. Il y a eu, bien sûr, quelques mécontents. Je me suis aussi intéressé aux transformations du groupe épiscopal d'Aix jusqu'au XIX^e siècle, ce qui n'était pas courant dans le milieu des archéologues. Plus tard, mon travail sur la

cathédrale d'Aix a été considéré comme la première thèse d'archéologie monumentale en France. Mais à cette époque-là, dans les années 1970, je me sentais parfois rejeté car, vétéran, certaines personnes m'assimilaient à la guerre du Viêt Nam et à l'impérialisme américain.



Relevés à l'abbaye Notre-Dame de Ganagobie (Alpes-de-Haute-Provence) en 1989

Et l'Alsace, tu y arrives quand ?

Pas tout de suite. Après la thèse, j'ai dû quitter la France en trois mois, car mon permis de séjour touchait à sa fin, et je n'avais pas, dans l'immédiat, de perspective de travail ici. Ça a été un déchirement. J'ai dû retourner aux États-Unis et, de là, je suis parti au Québec (Canada), où j'ai rencontré des historiens médiévistes et des archéologues comme Pierre Nadon et Marcel Moussette. C'est là que j'ai commencé à enseigner, à partir de 1982, ayant obtenu une charge de cours d'archéologie médiévale à l'Université Laval à Québec. En même temps, j'ai commencé à travailler comme archéologue professionnel. Malheureusement, les enseignants anglophones ont ensuite cherché à m'écarter... On m'a chargé de cours d'histoire de l'art à l'Université Concordia et à l'Université du Québec à Montréal de 1984 à 1986, ce qui ne me plaisait pas : je voulais continuer à enseigner l'archéologie.

De mon côté, j'essayais de revenir en France, mais il fallait un visa. En été 1985, j'ai commencé à fouiller le prieuré roman de Salagon (Alpes-de-Haute-Provence), à l'instigation de Michel Fixot⁵. Puis Gabrielle Démians d'Archimbaud et Paul-Albert Février se sont arrangés pour me procurer une série de contrats avec un architecte en chef des monuments historiques, Francesco Flavigny. Pendant deux ans [1987-1988], de retour dans le sud de la France, j'ai ainsi cumulé des contrats à l'Afan [Association pour les fouilles archéologiques nationales, ancêtre de l'actuel Inrap, Institut national de recherches archéologiques préventives], ce qui me valait des jalousies de la part de collègues moins « chanceux » que moi. C'est aussi à cette époque, à Fréjus (Var) en 1988, que j'ai rencontré Martine Willaume, une archéologue protohistorienne devenue conservatrice au Service régional de l'archéologie à Aix...

Un beau jour, Michel Fixot nous a invités chez lui à Marseille, Martine et moi, pour me dire que l'Université de Strasbourg cherchait un maître de conférences en archéologie médiévale, pour compléter l'enseignement d'histoire de l'art médiéval de Christian Heck. Le poste avait été créé pour Joëlle Burnouf, mais avec mon doctorat en archéologie médiévale, une solide expérience d'archéologue de terrain, une bonne expérience d'enseignement universitaire et la thèse publiée au CNRS, ma candidature a été retenue. Je débarque ainsi à Strasbourg à la rentrée de 1989, à l'âge de 43 ans, moins chauve qu'aujourd'hui.

Comment ça s'est passé, à Strasbourg ?

Bien accueilli à l'université, j'ai d'abord habité à Strasbourg pendant deux ans, jusqu'à ce que nous nous installions à Metz avec Martine, qui avait pris le poste de conservatrice régionale de l'archéologie en Lorraine. Je passais des heures dans le train : j'en profitais pour travailler. À la fac, il fallait créer la bibliothèque d'archéologie médiévale, qui n'existait pas encore. À côté de l'enseignement, il y avait des chantiers de fouilles en été, sur lesquels j'emmenais des étudiants de Strasbourg. Par exemple, il y eut encore des fouilles à Salagon (étés 1990 et 1993), et surtout la fouille de sauvetage programmé de l'église Saint-Étienne de Mulhouse (1991) [qui a longtemps été la seule fouille archéologique digne de ce nom dans cette ville], et enfin l'étude de l'église abbatiale d'Ottmarsheim (1993-1997).

Mais ce qui pour moi a été le plus grand bonheur, ça a été le travail fourni, avec succès je crois, pour former des étudiants pour l'archéologie professionnelle. Ma vie avait été celle d'un archéologue bénévole pendant les années 1970, puis j'avais connu l'incertitude des petits contrats, et je voulais que les étudiants trouvent le moyen de s'insérer dans le monde professionnel. Je n'hésitais pas à leur conseiller de prolonger leurs études universitaires d'un ou deux ans, s'ils avaient l'occasion de travailler à l'Afan ou ailleurs. Toutes ces années ont été très riches, épanouissantes et heureuses⁶.

Mais en 2000, Martine a été nommée à la sous-direction de l'Archéologie, à Paris, pour s'occuper des publications scientifiques. J'ai vécu quelque temps à la Krutenau, puis il a fallu que je quitte Strasbourg pour Paris. Grâce à Martine, j'ai obtenu à la rentrée de septembre 2000 un poste de maître de conférences à l'Université de Saint-Denis (Paris VIII). Mais Martine n'a pas tardé à avoir de graves problèmes de santé, jusqu'à son décès en 2003.

À l'Université de Saint-Denis, il a fallu que j'adapte mes cours aux évolutions technologiques (avec la conversion des diapositives en images numériques) et surtout à mes étudiants, car désormais une bonne partie d'entre eux étaient musulmans : je ne pouvais pas leur enseigner l'archéologie religieuse médiévale comme à Strasbourg. Mes enseignements ont été davantage orientés sur les palais

médiévaux en France, en Belgique et en Allemagne. Mes étudiants, je les ai adorés. Ils venaient de partout, et j'essayais de les aider dans leurs années de formation universitaire. Pendant tout ce temps, continuant à travailler sur les résultats de mes fouilles alsaciennes, j'ai continué à apprendre l'allemand, pour pouvoir maîtriser la bibliographie sur Ottmarsheim et sur le haut Moyen Âge rhénan. J'ai un peu travaillé aussi sur la crypte de la basilique de Saint-Denis, avec Michaël Wyss, l'archéologue qui dirigeait, avec Nicole Rodrigues, l'Unité d'archéologie de Saint-Denis, qui sont devenus des amis.

Enfin, à ta retraite en 2012, tu choisis de revenir à Strasbourg. Pourquoi là et pas ailleurs ?

Déjà après 2003, je suis revenu passer presque tous mes week-ends à Strasbourg, où j'avais gardé mon petit appartement à la Krutenau. En 2012, mon retour à Strasbourg était une évidence. En Provence, mes fouilles et mes études étaient publiées⁷, alors qu'il restait du travail pour finaliser des publications monographiques sur l'étude d'Ottmarsheim et la fouille de Mulhouse. Par ailleurs, c'est à Strasbourg que j'avais gardé des liens les plus étroits avec mes anciens étudiants.



Rollins Guild et Michèle Oster, Moro 3, 21 rue de Thann, encre et aquarelle, 2017

Résidant désormais au Neudorf, je suis devenu un « *neudorfer* » et je continue à préparer la publication d'Ottmarsheim. Avec Michèle Oster, nous nous consacrons depuis deux ans au dessin et à la peinture : je dessine des

façades d'immeubles de la rue dans laquelle j'habite, et elle les met en aquarelle. De cette façon, les Beaux-Arts et le dessin archéologique sont conciliés !

1. Suzanne Braun, Franck Burckel, Christophe Croutsch, Florent Fritsch, Yves Henigfeld, Jacky Koch, Philippe Kuchler, Thierry Logel, Édith Peytreman, Jérôme Ruch, Emmanuelle Thomann, Maxime Werlé, Muriel Zehner.

2. W. Leontief (1906-1999) a été lauréat du prix Nobel d'économie en 1973.

3. Reconnue comme une chorégraphe importante de la danse contemporaine française, O. Duboc (1941-2010) enseignait dans son école de danse à Aix-en-Provence dans les années 1970.

4. G. Démians d'Archimbaud (1929-2017) est l'archéologue médiéviste spécialiste des villages médiévaux désertés, connue pour ses avancées méthodologiques et pour la fouille fondatrice du village de Rougiers (1961-1968). P.-A. Février (1931-1991) est un

historien et archéologue spécialiste de l'Antiquité tardive. M. Fixot (né en 1941) est un archéologue médiéviste, spécialiste d'architecture castrale et religieuse. Y. Esquieu (né en 1943) est un archéologue médiéviste spécialiste des quartiers canoniaux, de l'habitat et de la ville.

5. Les campagnes de fouille se sont succédé, de façon discontinue, de 1985 jusqu'en 1993.

6. Pour un aperçu plus complet des années d'enseignement de R. Guild à Strasbourg, du contenu de la formation (théorique et pratique) qu'il a dispensée, ainsi que des travaux de recherche qu'il a dirigés ou accompagnés, cf. HENIGFELD (Yves). — L'archéologie médiévale à l'Université de Strasbourg de 1989 à 2000. *Revue d'Alsace*, 129, 2003, p. 113-126.

7. Cf. CODOU (Yann), PÉCOUT (Thierry), dir. — *Cathédrales de Provence*. Strasbourg : La Nuée bleue, 2015. 610 p. : ill. (La Grâce d'une cathédrale).

NORDHEIM : UNE DÉMOLITION REGRETTABLE

par Guy BRONNER



Maison (rénovée, à gauche) et dépendance en pan-de-bois (aujourd'hui en grande partie démolie) du XVIII^e siècle (photo Google Street)

La propriété emblématique, 8 rue des Nobles à Nordheim, vient de subir une nouvelle et grave dégradation. Trois constructions, constituant le « château Sturm » ou « Meyerhof », se partageaient un terrain déjà amputé de ses jardins en hauteur par des partages familiaux. L'habitation proprement dite, datant du XVI^e au XVIII^e siècle, avec son toit à la Mansard, a été rénoverée en 2016-2017 et partagée en appartements. La ferme, un intéressant bâtiment à colombages de la première moitié du XIX^e siècle, a elle été détruite (avec un permis de démolir conforme). Il restait la troisième partie, une grande bâtisse quadrangulaire du XVIII^e siècle, de superficie plus importante que l'habitation, mais comportant seulement un niveau surmonté d'un spectaculaire toit à la Mansard. Un de ses murs gouttereaux, percé de hautes baies à linteau cintré encore garnies, il y a peu, de leurs châssis à cives, faisait suite, après le portail sur rue, au mur du château

proprement dit. Il renfermait une vaste salle lambrissée, faisant office de salle de jeu (les villageois l'appelaient la salle de billard), laquelle jouxtait un passage avec le reste du bâtiment menant à une remise à calèches.

Aucun permis de démolir n'a été affiché. Seul un panonceau « à vendre » signale que des appartements sont proposés à cet endroit. À la mi-décembre 2017, ce bâtiment a été rasé, à l'exception de la façade sur rue avec ses grandes baies. Cet élément essentiel du patrimoine de Nordheim, avec son exceptionnelle salle de jeu et sa toiture du XVIII^e siècle, déjà repéré en 1996 par le service de l'Inventaire du Patrimoine (relevant actuellement de la Région Grand Est), aurait dû être préservé, d'autant que nous nous trouvons dans le périmètre protégé d'un bâtiment inscrit au titre des Monuments historiques.

UN POËLIER SAVERNOIS AU SERVICE DU « ROI RENÉ » VERS 1450

par Jean-Jacques SCHWIEN

Le chauffage au poêle est, au Moyen Âge, une spécificité des pays germaniques. Mais plusieurs exemples dans l'aire du royaume de France montrent que la frontière n'est pas étanche (voir Maire, Schwien 1998, avec liste des lieux cités et carte). Le hasard des recherches nous a fait redécouvrir récemment une mention, éditée dès le début du XX^e siècle, mais passée inaperçue en Alsace, d'un poëlier alsacien au service d'un grand prince français de la fin du Moyen Âge.

Ce prince est le « bon Roi René » (1409-1480), un cousin du roi de France richement possessionné en tant que duc d'Anjou, duc de Bar (en Lorraine), comte de Provence, roi de Naples, de Sicile et de Jérusalem. Amoureux des arts, il avait développé une vie de cour d'une grande munificence, avant tout entre l'Anjou et la Provence. Son train de vie est connu par le menu grâce aux documents comptables qu'il nous a laissés, relatant la gestion de sa ménagerie, de ses jardins, de ses constructions de châteaux, de ses achats de livres ou ses commandes d'œuvres d'art.

Dans sa comptabilité, il est question à plusieurs reprises d'un poëlier allemand qu'il a pris à son service. Le 14 février 1451 (Comptes, doc. 2), il règle à « Jacques Dezabern, allemand, faiseur de pasles », une somme de près de 10 livres pour divers services et achats de matériaux : le plomb pour un poêle au château d'Angers, le ménage du poêle du château de Saumur, le bois pour cuire les « potz de paesles » du château du Pont-de-Sée, en Anjou également. Quelques semaines plus tard, le 4 mai 1451 (Comptes, doc. 5), il règle 4 écus derechef au même « Jacques Desabern » pour l'achat de plomb et bois « pour faire carreaux et potz de terre » destinés au château d'Angers. Quelques jours plus tard, le 24 mai 1451, ce sont d'autres matériaux, complétés par de l'équipement, qui lui sont payés, pour une valeur de 34 livres (Comptes, doc. 7) : du plomb « pour plomber carreaux et pots de terre », « du porphire » (d'une valeur de 10 livres), de l'étain, du bois pour cuire les pots, du souffre ; quant à l'équipement, il s'agit « d'un pois et balances », d'un « moulin pour mouldre les coulleurs », d'un mortier et d'un pilon. Enfin, le 1^{er} août, il est question de vin donné « à l'allemand faiseur de pasles » (Comptes, doc. 3993), ce qui est une pratique courante pour défrayer les artisans.

Ce poëlier fait en réalité intimement partie de la maisonnée du prince. En effet, le 4 janvier 1453, sont réglées diverses pièces de tissus pour équiper divers serviteurs comme « le Maure », « Jean l'esclave », le fauconnier mais également « l'allemand qui fait les pelles », ce dernier pour une robe à 6 écus (Comptes, doc. 1350). La même année, le 3 mai 1453, le même Jacques Dezabern

reçoit un cheval d'une valeur de 10 écus (Comptes, doc. 2279).

Un quart de siècle plus tard, le 17 décembre 1478, c'est le receveur de sa seigneurie de Provence qui reçoit la somme de 30 florins, pour l'achat « d'ung paesle à la façon d'Almagne, pour se tenir chaudement, lequel il a fait mettre en la salle basse de sa maison de Tharascon » (Comptes, doc. 185). Ici, toutefois, on ne dit rien de l'artisan qui a été sollicité.

Plusieurs éléments peuvent être retenus de ces mentions. Tout d'abord, le Roi René fait appel à un artisan pour installer des systèmes de chauffage dans ses châteaux, tant en Anjou (en 1451-1453) qu'en Provence (1478), avec, dans ce dernier cas, comme raison clairement avancée, le souhait d'avoir chaud. Cette démarche peut sembler surprenante pour une région, la Provence, au climat méditerranéen : mais à Tarascon, dans la basse vallée du Rhône, le vent du nord est redoutable ; on peut rappeler également que Montaigne, vers 1580, venant de Bordeaux et découvrant les poêles des régions de Bâle et Berne, appréciait fort leur chaleur, bien supérieure à celle des cheminées. En second lieu, au moins pour les années 1450, le poëlier est installé à demeure dans l'entourage du Prince, signe que ce n'est pas un artisan occasionnel : le roi René devait avoir besoin de lui autant pour la construction des structures de chauffage (qui font l'objet des dépenses explicites) que pour leur entretien, comme il est dit à propos du « ménage » du poêle de Saumur. En troisième lieu, on en apprend presque plus sur le travail de l'artisan-poëlier hors du domaine germanique qu'à Strasbourg ou Bâle, qui nous ont laissé peu de documents techniques.

Le poëlier ne se fournit pas chez un quidam, mais produit ses propres carreaux, nécessitant un four (mentions de bois), du matériel pour peser les matériaux, des produits spécifiques comme de l'étain, du plomb, du porphyre. Si les deux premiers font partie des éléments de base reconnus pour la glaçure des pots et carreaux, le porphyre doit être un adjuvant pour la coloration ; c'est d'ailleurs un produit hors de prix. C'est la première fois que nous rencontrons ce matériau : dans l'attente de pouvoir en discuter avec un chimiste, nous pencherions plutôt pour un porphyre vert ou serpentine, qui donnerait la même couleur que les poêles germaniques (à glaçure au cuivre) de cette période. Indépendamment de ces questions de coloris, le mode opératoire de la fabrication sur place des modules de poêle par le spécialiste a été observé de la même manière chez les mineurs de Jacques Cœur à Pampailly, au nord-ouest de Lyon, pour la même époque, selon un texte et des découvertes archéologiques correspondantes (Boucharlat, Benoit 1985).

Enfin, tout comme d'ailleurs à Pampailly, le spécialiste de ce moyen de chauffage de l'entourage du Roi René vient d'Allemagne, c'est-à-dire des pays germaniques. Son nom, « Desabern » ou « Dezabern » permet même de supposer qu'il vient de Saverne. Nous savons depuis quelques années qu'il y avait un atelier de poélier à la fin du Moyen Âge dans cette ville, grâce à la fouille en 2005 d'un dépotoir lié à un atelier de poélier dans la rue Neuve (Haegel 2010) : ces découvertes d'ateliers sont rarissimes, au contraire des déchets d'usage du poêle. Le Roi René a pu découvrir ce moyen de chauffage dès sa jeunesse, lorsqu'il a séjourné dans le duché de Bar, vers 1420-1430.

Au total, nous disposons là d'un témoignage intéressant sur un proto-transfert de pratiques techniques entre deux univers culturels différents, le royaume de France et le Saint-Empire. Le Roi René s'est attaché un spécialiste de la question, peut-être grâce à des rencontres de jeunesse, pour « avoir chaud » à la mode des Allemands, tant dans ses domaines angevins que provençaux. Mais le greffon ne prend pas. Du moins pas tout de suite : il faudra

attendre le XIX^e siècle pour que les poêles en faïence prennent place dans les intérieurs bourgeois français.

ARNAUD D'AGNEL (Gustave). — *Les Comptes du Roi René publiés d'après les originaux inédits conservés aux Archives des Bouches-du-Rhône*. Paris : Librairie Alphonse Picard et Fils, 1908-1910. 3 vol.

BOUCHARLAT (Élise), BENOIT (Paul). — Pampailly, commune de Brussieu, Rhône. In : BURNOUF (Joëlle), dir. — *Poterie de poêle de la France de l'Est. Cahiers du Groupe d'Archéologie Médiévale d'Alsace, n°3, Strasbourg*, 1985, p. 77-86.

FAVIER (Jean). — *Le Roi René*. Paris : Fayard, 2008. 742 p.

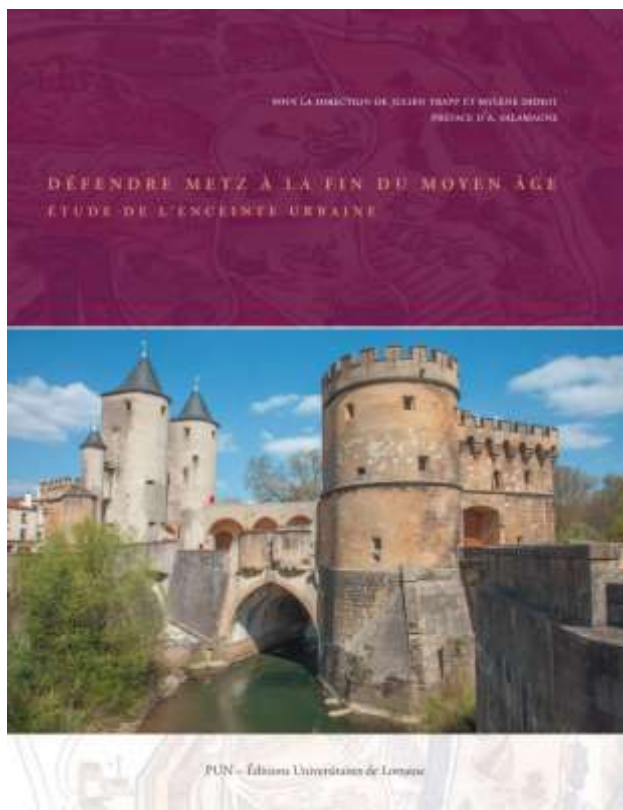
HAEGEL (Bernard). — Saverne. 133 Grand-Rue. *Bilan scientifique de la Région Alsace 2005*. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, 2010, p. 43 (cette fouille est en cours d'étude : il s'agit ici d'une simple notice de quelques lignes qui signale la découverte).

MAIRE (Jean), SCHWIEN (Jean-Jacques). — La cheminée et le poêle ou l'art de se chauffer en Alsace au Moyen Âge. In : BECK (Patrice), dir. — *L'innovation technique au Moyen Âge*. Actes du VI^e congrès international d'archéologie médiévale, Dijon, 1996. Paris : Errance, 1998, p. 258-269.

COMPTES RENDUS CRITIQUES / NOUVELLES PARUTIONS

TRAPP (Julien), DIDIOT (Mylène), dir. — *Défendre Metz à la fin du Moyen Âge. Étude de l'enceinte urbaine*. Nancy : Éditions universitaires de Lorraine, 2017. 557 p. : ill.

Par Jean-Jacques SCHWIEN



Depuis un certain nombre d'années, les études d'enceintes urbaines se multiplient. Dans ce registre, la monographie qui vient de paraître sur Metz est particulièrement à signaler. Elle est le fruit de six années d'études de la part d'une petite association, fondée en 2008, *Historia Metensis*, qui regroupe une dizaine de jeunes chercheurs en histoire, histoire de l'art et archéologie, et qui a à cœur d'étudier et mettre en valeur le passé de la ville de Metz, de ses origines gauloises à nos jours, d'une manière pluridisciplinaire. Cette association, à la frontière entre pouvoirs publics, recherches universitaires et travail bénévole, a déjà de beaux succès à son actif, avec des visites guidées, des bases documentaires, la publication d'un *Atlas historique de Metz* en 2013 (on consultera avec intérêt son site web : <http://historiametensis.eklablog.com>).

Ce second grand ouvrage est la synthèse entre des travaux de terrain de Julien Trapp, assistant de conservation au Musée de la Cour d'Or, et de la thèse de Mylène Didiot, soutenue en 2017 à Metz. Les travaux de terrain ont porté sur les derniers vestiges médiévaux conservés de l'enceinte orientale de la ville, dite des fronts de Seille, dont en particulier la porte des Allemands. Les recherches de M. Didiot se sont focalisées sur les ressources d'archives, en particulier comptables, entre 1450 et 1550. Mais loin d'être seulement une juxtaposition de deux dossiers distincts, la publication propose un panorama détaillé de la naissance et du développement des divers systèmes défensifs de la ville, entre 1200 et le siège de la ville par Charles Quint en 1552, ouvert aux questions très actuelles de financement, des

techniques de construction et de l'adaptation aux armes à feu. L'ensemble est servi par une iconographie remarquable, associant les ressources anciennes aux plans, cartes et relevés de très belle facture produits par les auteurs. Cette monographie vient donc compléter le petit nombre de système défensifs urbains pour lesquelles nous avons des études très détaillées associant histoire et archéologie,

comme Valenciennes (Alain Salamagne), Provins (Jean Mesqui) ou Yverdon (Suisse, Daniel de Raemy). Plus localement, elle prolonge admirablement les pistes ouvertes par le bel ouvrage d'Y. Henigfeld et A. Masquillier sur l'archéologie des enceintes urbaines en Lorraine et Alsace paru en 2008.

À VOS AGENDAS

PROCHAINES SORTIES CULTURELLES

La Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace vous propose les sorties suivantes. Elles se déroulent sur une demi-journée ou une journée. Les moyens de déplacement sont adaptés aux besoins (voiture particulière, train ou car, plus rarement circuits pédestres). Elles sont toujours guidées par un spécialiste de la question. Elles font l'objet de l'envoi d'un programme et d'un bulletin d'inscription préalable. Pour les sorties en car et en train, l'inscription est obligatoire.

Samedi 21 avril 2018 (voitures particulières)

Kolbsheim et Breuschwickersheim. À proximité de Strasbourg, ces châteaux renvoient à l'art de vivre nobiliaire de l'époque moderne. Mais le tracé du GCO présente une réelle menace pour ces espaces encore préservés.

Dimanche 3 juin 2018 (en car)

Spire et le château de Trifels. La vaste cathédrale de Spire constitue l'un des joyaux de l'art roman dans la vallée du Rhin. Nécropole des empereurs, elle témoigne également de la pensée historicisante du XIX^e siècle. Autre témoin de la puissance des Staufens, le château de Trifels a abrité les insignes impériaux, tout en étant une prison pour Richard Cœur de Lion.

Dimanche 24 juin 2018 (en car)

Mariastein et le château de Landskron. Au sud de l'Alsace, le château du Landskron est l'une des principales forteresses face au danger suisse. À quelques kilomètres de là, l'abbaye de Mariastein reste un des grands centres de pèlerinage alsacien depuis le XVI^e siècle.

PROCHAINES CONFÉRENCES

Les conférences sont organisées en collaboration avec l'Université de Strasbourg et la Région Grand Est. Elles ont lieu le lundi (sauf indication contraire), de 18h30 à 20h, à la Maison de la Région Grand Est, 1 place Adrien Zeller à Strasbourg (Tram B et E, arrêt Wacken). Entrée libre. Des précisions (date, lieu, résumé) peuvent être obtenues sur le site internet de la Société.

12 février 2018

L'archéologie industrielle, cet « enfant terrible » de l'archéologie !

Par Pierre FLUCK, Université de Haute Alsace (UHA)

12 mars 2018

La haute vallée de Munster : un territoire de montagne à reconstruire après la Grande Guerre (1919-1930).

Par Jérôme RAIMBAULT, Inventaire du patrimoine - Région Grand Est



Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace

- SCMHA -

Palais Rohan, 2 place du Château,
67000 Strasbourg

03 88 35 94 62 - scmha@orange.fr - www.scmha.alsace

Horaires du secrétariat : 1^{er} et 3^e mercredi du mois, de 14h à 17h
(sauf en juillet et en août)

Les opinions exprimées dans les articles de la *Lettre d'information* n'engagent que leur auteur.